



PROGRAMME CARPE 2003—2010



Programme régional d'Afrique centrale
pour l'environnement

Les services de traduction et de publication ont été assurés par **The Mitchell Group, Inc. (TMG)** conformément au contrat suivant passé avec l'USAID:

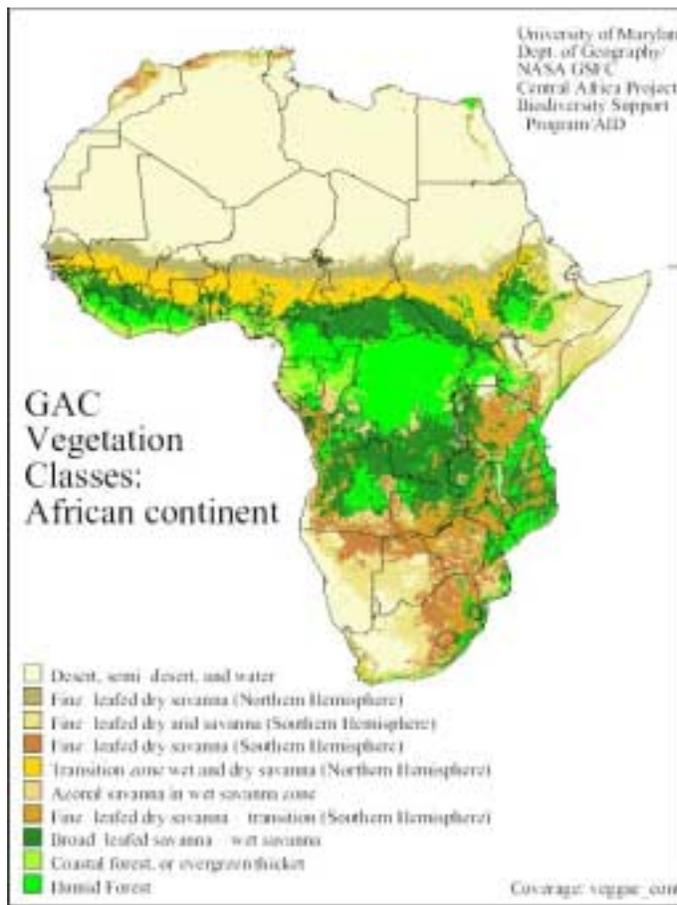
AFR/SD Support Services Contract Number AOT-C-00-99-00224-00



USAID : Programme CARPE, 2003-2010

Contexte

Avec le deuxième plus grand tronçon forestier tropical contigu du monde (seul le bassin amazonien est plus vaste), les forêts tropicales d'Afrique centrale représentent une des dernières grandes zones tropicales sauvages. Le Centre régional d'endémisme Guinéo-congolais, nom sous lequel la région est également connue, est le berceau de la plus grande partie de la diversité biologique d'Afrique. Sur une estimation de 8 000 espèces de plantes découvertes dans cette région, 80 % sont endémiques – elles n'existent nulle part ailleurs. Et c'est également la région d'Afrique la plus riche en faune, avec 655 espèces d'oiseaux (dont 36 % sont endémiques) et 58 espèces de mammifères (dont 45 % sont endémiques). Sur ce nombre, 16 espèces d'oiseaux et 23 espèces de mammifères sont considérées comme étant en voie de disparition ou menacées. Cette région abrite les plus importantes populations de gorilles des plaines, de chimpanzés, de bonobos (chimpanzés pygmées) et d'éléphants des forêts.



Les forêts tropicales d'Afrique centrale (tous types confondus) couvrent environ 2 millions de km² ; les forêts humides d'arbres à feuilles caduques du bassin du Congo couvrent environ 1,14 millions de km², soit près du cinquième de ce qui reste de ce biome dans le monde. Les forêts tropicales couvrent certaines parties du Cameroun, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo, et la plus grande partie de la République du Congo, de la Guinée équatoriale et du Gabon. Ces forêts forment le bassin hydrographique du fleuve Congo, bassin significatif aux plans local, régional et mondial. Elles jouent un rôle écologique précieux en servant de régulateur et de tampon climatique à l'échelle régionale. Elles absorbent et emmagasinent les excès de dioxyde de carbone libérés par la combustion de carburants fossiles, contribuant ainsi à ralentir le réchauffement climatique global.

Les forêts tropicales mondiales ont été réduites d'environ 55 % par rapport à leur

surface originale, avec une perte estimée à 100 000 km² par an. Du fait que les réserves forestières de la région sont immenses, le taux de déforestation apparaît comme étant relativement bas en comparaison avec d'autres régions tropicales. Néanmoins, pour ce qui est de la surface réelle défrichée chaque année, les pertes en forêts du Bassin du Congo sont substantielles. Elles sont essentiellement dues aux pratiques agricoles et d'exploitation du bois non durables, bien que la consommation de bois de chauffage et de charbon de bois dans les zones se situant autour des régions très peuplées constitue aussi un facteur y contribuant. Dans la mesure où la plupart des forêts d'Afrique centrale ont, jusqu'ici, connu un taux de défrichement plus faible que d'autres forêts tropicales, elles représentent une colossale ressource économique susceptible d'être utilisée. En comparaison avec l'Afrique de l'Ouest, qui a d'ores et déjà perdu une grande partie de ses forêts, l'Afrique centrale a la possibilité d'éviter les problèmes sociaux, économiques et environnementaux découlant de la perte des forêts et de leur dégradation.

Plus de 60 millions de personnes vivent dans la région et plus d'un tiers habitent dans des zones urbaines. Etant donné le taux actuel de croissance démographique, on s'attend à ce que la région soit habitée par plus 150 millions de personnes d'ici à 2025. La densité de population est vraiment basse dans l'ensemble, avec une moyenne régionale de 14 habitants au kilomètre carré. Il existe, cependant, des variations importantes à l'intérieur même de la région, allant de 4,5 habitants/km² au Gabon à 25,4 habitants/km² au Cameroun. Tandis que la plus grande partie de la région demeure peu peuplée, l'urbanisation rapide a localement soumis les forêts et les autres ressources naturelles à rude épreuve. Les récentes tendances à la déforestation sont préoccupantes. L'accentuation de la pression démographique et économique pourrait accélérer davantage encore les pertes en forêts de la région. Les revenus pétroliers et minéraux ont décliné au Gabon, au Congo et au Cameroun, bien qu'ils commencent à augmenter en Guinée équatoriale. Les gouvernements et les intérêts commerciaux privés se tournent d'autant plus vers les forêts comme source de revenus pour compenser, dans certains cas, les revenus pétroliers et minéraux plus faibles et dans d'autres cas, pour répondre à la demande globale de produits dérivés des bois tropicaux.

On estime que près de 50 % des forêts d'Afrique centrale sont actuellement sous contrat d'exploitation forestière. Cela signifie que le secteur commercial de l'exploitation forestière doit être impliqué et coopérer en vue d'appliquer la préservation et l'utilisation durable des forêts à l'échelle du secteur. La valeur et la diversité des espèces ligneuses font du Bassin du Congo la dernière source potentielle d'exploitation à grande échelle d'Afrique. Les trente espèces de bois précieux découvertes dans les forêts congolaises sont en train d'être exploitées à des taux manifestement non viables dans certaines zones. Par ailleurs, les politiques actuelles n'incitent guère les individus à agir différemment. Bien que les sociétés d'exploitations forestières n'exploitent généralement que les arbres les plus précieux, l'extraction et le transport de ces derniers infligent d'importants dommages collatéraux aux forêts. Par ailleurs, les routes d'exploitation forestière construites à cet effet favorisent le défrichement de terres autrefois inaccessibles par des individus qui y établissent des fermes et y chassent la faune.

De nombreux mammifères de grande et de moyenne taille d'Afrique centrale sont sérieusement menacés par la chasse incontrôlée des chasseurs de « viande de brousse » qui fournissent les marchés urbains et des ouvriers de l'industrie d'exploitation du bois. Une baisse sensible des populations de mammifères pourrait sérieusement perturber ces écosystèmes forestiers complexes en affaiblissant leur résistance écologique et leur capacité naturelle de régénération par l'élimination des pollinisateurs, des disséminateurs de graines et des prédateurs qui

permettent de garder les populations d'herbivores sous contrôle. On craint aussi que la chasse et le commerce de viande de brousse ne contribuent à l'émergence de nouvelles maladies virales au sein de la population humaine, telles que le sida et la fièvre hémorragique Ebola. Par exemple, le VIH semble avoir été transmis à des humains par des chimpanzés sauvages. Or certaines populations de chimpanzés sauvages tolèrent le SIV (Virus d'immunodéficience simien), virus étroitement apparenté au VIH, avec peu d'effets négatifs apparents. Les chercheurs en médecine sont inquiets de ce que le commerce de viande de brousse risque de décimer ces populations et les inestimables informations potentielles qu'elles pourraient fournir en vue d'aider à la découverte d'un traitement pour le sida.

Le programme

Le Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) est une initiative régionale d'une durée de 20 ans qui a commencé en septembre 1995. Il avait pour but de coordonner le travail d'identification et d'établissement des conditions et méthodes nécessaires à la réduction de la déforestation et de la perte de la diversité biologique en Afrique centrale. Ses partenaires basés aux Etats-Unis travaillent avec des ONG africaines, des organismes de recherche et d'enseignement, des agences gouvernementales, ainsi qu'avec des communautés et des spécialistes locaux. Au travers de ces partenaires, CARPE a engagé un ensemble de parties prenantes africaines dans l'évaluation des menaces pesant sur les forêts d'Afrique centrale et dans l'identification des opportunités de gestion forestière durable. Une évaluation indépendante de CARPE en 2001 (*Environment and Development Group*, 2002) concluait :

“En somme, c'est avec beaucoup d'efficacité que CARPE et ses partenaires ont œuvré pour offrir une contribution complexe, flexible et imaginative à la préservation des forêts du Bassin du Congo. ... les efforts fournis lors de la première phase de CARPE ont été particulièrement utiles et efficaces. Elle a grandement profité de la diversité intellectuelle des nombreuses organisations des Etats-Unis et d'Afrique centrale qui ont travaillé ensemble à la réalisation de son programme.”

Après sept ans de fonctionnement, CARPE est en train de revoir ses Objectifs stratégiques et de relocaliser sa structure de gestion. Durant la première phase, les partenaires de CARPE se sont focalisés sur l'augmentation de notre connaissance des forêts et de la biodiversité de l'Afrique centrale et sur le renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines. Ce travail comprenait des études conduites par des institutions respectées (Harvard, Oxford, Centre international pour la recherche Forestière, Yale School of Forestry and Environmental Studies, Fondation Tropenbos) et des articles examinés par les pairs parus dans des journaux tels que *Conservation Biology* et *Biodiversity and Conservation*, de même que des formations pratiques et des projets pilotes conduits par des ONG africaines travaillant avec des communautés locales pour renforcer les compétences en gestion des ressources et établir des priorités de préservation. Vous trouverez en annexe une liste de rapports, de documents de recherche et de formation de la première phase, publiés en français et en anglais. Par ailleurs, une série de 25 bulletins d'informations résumant les leçons tirées sont consultables en ligne à l'adresse électronique suivante : http://www.bsponline.org/bsp/publications/africa/127/congo_toc.html.

Au cours de la prochaine phase de huit ans, les partenaires de CARPE ont pour objectif d'appliquer et de mettre en œuvre sur le terrain des pratiques durables de gestion des ressources naturelles, en

soulignant un élément nouveau – la contribution des Etats-Unis au Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo. Ce partenariat, récemment annoncé par Colin Powell, Secrétaire d'Etat américain, durant le sommet de Johannesburg (2002), vise à mobiliser de nouvelles ressources et à renforcer les efforts internationaux faits pour refréner la déforestation en Afrique centrale. CARPE s'efforcera d'améliorer la gouvernance environnementale de la région et de renforcer les capacités de surveillance des ressources naturelles, telles que l'initiative ONG *Global Forest Watch*, dont le but est d'améliorer la transparence et la gouvernance dans le secteur commercial du bois. Alors que la deuxième phase de CARPE démarre, la gestion du programme a été déplacée de Washington, D.C. à Kinshasa, en République démocratique du Congo – pays qui contrôle approximativement 55 % de l'écosystème des forêts tropicales humides et denses que CARPE a été chargé d'aider à préserver. Cela facilitera les déplacements dans la région, la gestion du personnel africain mis en place par CARPE au Cameroun, au Gabon et en République démocratique du Congo, et l'administration du programme des petites bourses dans la région. Ce changement permettra également une bonne coordination et de bonnes relations avec les initiatives régionales africaines, telles que « COMIFAC »¹ – un groupement de coordination établi récemment par les ministres en charge des forêts d'Afrique centrale pour la mise en commun d'informations et l'harmonisation de la gestion des forêts et des politiques relatives aux aires protégées de la région.

En contribuant à la préservation des forêts et des autres ressources biologiques essentielles au développement économique de la région, CARPE abordera la question du développement économique et de la diminution de la pauvreté dans toute l'Afrique centrale. Cela profitera non seulement aux peuples et aux pays de la région, mais aussi aux citoyens américains et à la communauté internationale, du fait du ralentissement du changement climatique global et de la préservation d'espèces irremplaçables et des ressources génétiques du Bassin du Congo. De nombreuses menaces pèsent sur les forêts et la biodiversité de l'Afrique centrale : des facteurs, des décisions, des méthodes et des comportements humains. Ce n'est qu'en améliorant les capacités – locales, nationales et régionales – en gestion durable des ressources que ces menaces peuvent être jugulées et que les sociétés de la région pourront réaliser des bénéfices importants. **L'Objectif stratégique de CARPE est de réduire le taux de la dégradation des forêts et de la perte de la biodiversité au travers de l'amélioration des capacités locales, nationales et régionales en gestion des ressources naturelles.** Cela contribuera au développement économique durable et à la réduction de la pauvreté au profit des habitants de la région et de la communauté internationale.

Les résultats intermédiaires qui devraient être atteints afin de réaliser cet objectif à long terme sont l'établissement de pratiques durables de gestion des forêts et de la biodiversité, le renforcement de la gouvernance environnementale et la surveillance des forêts et des autres ressources naturelles de toute la région. Les améliorations de la gouvernance environnementale que CARPE promouvra vont contribuer à des progrès à un niveau plus général, dans la gouvernance démocratique, la transparence, la capacité à rendre compte de ses actions, la stabilité sociale et la réduction des conflits violents dans la région tout entière. Le travail de suivi permettra au programme d'être souple et de gérer ses activités de façon adaptée à cette région dynamique, ainsi que de prouver sur le terrain le bien-fondé de l'initiative. Le cadre donnant un aperçu des corrélations entre ces résultats intermédiaires et l'Objectif stratégique est représenté, avec des indicateurs destinés à être utilisés pour suivre les progrès accomplis, en **Figure 1, « Cadre de gestion axé sur les résultats pour la phase II du projet CARPE. »**

¹ *Conférence des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale*

La deuxième phase de CARPE est planifiée pour la période allant de 2003 à 2010, avec une mise en place intensive et l'établissement ferme de capacités régionales améliorées pour réduire la déforestation et préserver la biodiversité. Au terme de cette phase en 2010, il est prévu que le programme de vingt ans s'achève par une période finale de quatre ans de « passation », lorsque les activités et les programmes de CARPE seront remis entre les mains des institutions d'Afrique centrale.

Les différents secteurs géographiques

Durant cette phase, les activités de CARPE seront centrées sur un ensemble de « secteurs » écologiquement caractéristiques et importants, à travers tout le Bassin du Congo (les zones protégées de ces secteurs sont indiquées en italique) :

- Paysage forestier Monte Alen – Mont de Cristal Inselbergs : *Mont Seni et Mbé* (Gabon et Guinée équatoriale)
- Paysage forestier Gamba – Conkouati : *Loango / Moukalaba-Doudou / Mayumba / Conkouati* (Gabon, Congo et République démocratique du Congo)
- Paysage forestier Lopé – Chaillu – Louesse : *Lopé / Waka / Dimonika* (Gabon et Congo)
- Paysage forestier tri-national Dja – Minkébé – Odzala : *Boumba Bek - Nki / Minkébé / Mwangé / Ivindo / Odzala* (Cameroun, Congo et Gabon)
- Paysage forestier tri-national de Sangha : *Dzanga Sangha / Nouabalé Ndoki / Lobéké* (Cameroun, Congo et République centrafricaine)
- Paysage forestier marécageux Lac Télé – Lac Tumba : *Lac Télé / Lac Tumba* (Congo et République démocratique du Congo)
- Paysage forestier et de savane des plateaux Batéké : *Mpassa / Haute Ogooué* (Gabon et Congo)
- Maringa / Lopori – Secteur forestier de la Wamba : *Maringa-Lopori / Wanga* (République démocratique du Congo)
- Paysage forestier Salonga – Lukenie – Sankuru : *Salonga* (République démocratique du Congo)
- Paysage forestier Maiko – Lutunguru Tayna – Kahuzi-Biega : *Maiko / Kahuzi-Biega* (République démocratique du Congo)
- *Paysage forestier Ituri – Epulu – Aru : Okapi* (République démocratique du Congo).

Les partenaires

Pendant la première phase de CARPE, l'USAID a travaillé avec tout un ensemble de partenaires non gouvernementaux et de partenaires gouvernementaux américains. Chacun de ces partenaires possédait une expertise particulière liée aux objectifs du programme. Un des aspects dynamisants de cette première phase consistait à accorder de petites bourses, pour des projets pilotes et des projets de recherche, à des groupes africains locaux engagés dans tout un ensemble d'activités de conservation et de gestion communautaire des ressources. Des documents sélectionnés relatifs à ces bourses figurent dans l'annexe de ce document. Pendant la deuxième phase, CARPE étendra encore plus le réseau en mettant en place un processus sélectif pour l'octroi de bourses visant à favoriser la conservation dans les onze secteurs prioritaires décrits ci-dessus. Ces bourses s'adressent à une gamme plus vaste de participants, y compris ceux dont les intérêts sont très spécifiques ou relatifs à un site particulier et qui n'ont pu participer à la première phase, qui accentuait l'importance de couvrir toute la région du Bassin du Congo.

A ce jour, le processus pour l'octroi des bourses de la phase II n'est pas encore finalisé. Toutefois, les partenaires qui sont déjà actifs dans la planification de CARPE sont la World

Wildlife Fund-US, la Wildlife Conservation Society, Conservation International, l'African Wildlife Foundation, l'Institut Jane Goodall, l'Institut pour les ressources mondiales (WRI), Innovative Resources Management, the Missouri Botanical Garden, the Dian Fossey Gorilla Fund International, the Bonobo Conservation Initiative, l'Union mondiale pour la nature (UICN), la Smithsonian Institution, the U.S. Forest Service, la NASA/l'Université de Maryland, le Corps de la paix, le Département d'Etat américain (qui supervise le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo), le Ministère américain de l'Agriculture et le Service de la pêche et de la faune des Etats-Unis.

Annexe : Publications et rapports sélectionnés – Phase I du projet CARPE

- Ainge, L. et N. Brown. 2000. *IRVINGIA GABONENSIS ET I. WOMBOLU*. RAPPORT REALISE POUR LE COMPTE DU PROGRAMME REGIONAL D'AFRIQUE CENTRALE POUR L'ENVIRONNEMENT SUR L'EVOLUTION DES CONNAISSANCES. Université d'Oxford, Oxford, Angleterre.
- Bikié, H., O. Ndoye et W. Sunderlin. 1998. CRISE ECONOMIQUE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION ET LE CHANGEMENT DU COUVERT FORESTIER DANS LA ZONE FORESTIERE HUMIDE DU CAMEROUN. RAPPORT D'ETUDE. Centre internationale de recherche forestière (CIFOR), Yaoundé, Cameroun.
- Blackmore, Paul. 1999. THE TRANSFER OF THE ERU (*GNETUM AFRICANUM*, *G. BUCHHOLZIANUM*) DOMESTICATION MODEL TO VILLAGE-BASED FARMERS ON AND AROUND MOUNT CAMEROON. Projet Mont Cameroun, Limbe, Cameroun.
- Boscolo, M. 2000. FOREST POLICIES AND CONCESSIONAIRES BEHAVIOR IN CAMEROON. RAPPORT SUR LES ETUDES PRELIMINAIRES. Harvard : Institut Harvard pour le développement international, Cambridge, MA.
- Brackelaire, V. et C. Ngwasari. 2000. ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE LEGAL DE COOPERATION SOUS-REGIONAL POUR LA GESTION DES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE. UICN/CEFDHAC, Yaoundé, Cameroun.
- CEW. 2000. PROJET "EVALUATION ET CARTOGRAPHIE DE L'EXPLOITATION FORESTIERE INDUSTRIELLE AUTOUR DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU DJA (CAMEROUN)". RAPPORT FINAL. Surveillance environnementale du Cameroun. Yaoundé, Cameroun.
- Dallmeier, F. et J. Comiskey. 1996. METHODOLOGY FOR ESTABLISHING BIODIVERSITY PLOTS. MATERIAUX POUR UNE EVALUATION SI/MAB ET UN COURS PORTANT SUR LE CADRE DE SUIVI, DU 7 AU 20 FEVRIER 2000 A LIMBE/MUDEMBA, CAMEROUN. Smithsonian Institution/Man et Programme Biosphère (MAB). Washington, D.C.
- Dkamela, G. P. 2000. LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES DE GESTION DES PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX DANS LES VILLAGES PERIPHERIQUES DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU DJA. RAPPORT D'ETUDE. Documents Tropenbos-Cameroun. Kribi, Cameroun.
- Doumenge, C. 1998. LA GESTION DES ECOSYSTEMES FORESTIERS DU CAMEROUN, DU GABON, ET DE LA GUINEE EQUATORIALE A L'AUBE DE L'AN 2000. SYNTHÈSE REGIONALE. UICN/CEFDHAC, Yaoundé, Cameroun.
- Eba'a Atyi, R. 1998. CAMEROON'S LOGGING INDUSTRY : STRUCTURE, ECONOMIC IMPORTANCE AND EFFECTS OF DEVALUATION. Centre internationale de recherche forestière (CIFOR). Bogor, Indonésie.
- ERAIFT, 2000. CARTE DE VEGETATION D'UNE PARTIE DE LA PROVINCE DU BANDUNDU. Ecole régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts tropicales. Kinshasa, RDC.
- Graham, C. 2000. USING HIGH-DEFINITION SATELLITE IMAGERY TO ASSESS THE LOSS OF ECOTONE HABITATS IN THE CONGO BASIN. Laboratoire Jet Propulsion, Pasadena, Californie.
- Hall, Jefferson. 1998. SUSTAINABLE MANAGEMENT OF AFRICAN MAHOGANIES THROUGH STUDIES OF REGENERATION REQUIREMENTS IN SOUTHWESTERN CENTRAL AFRICAN REPUBLIC. Ecole d'études de la foresterie et de l'environnement, Université Yale, New Haven, CT.
- Hearn, G. W. 1999. PRIMATE CONSERVATION ON BIKO ISLAND, EQUATORIAL GUINEA. RAPPORT D'ETUDE. Département de biologie, Beaver College, Glenside, PA.
- Houben, Patrick. 2000. SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'ELEVAGE INTENSIF DE GIBIER. Développement de l'élevage du Gibier au Gabon, Libreville, Gabon.
- Iwu, Maurice. 1999. EVALUATION OF PHYTOMEDICINE DEVELOPMENT AS AN ECONOMIC INCENTIVE FOR BIODIVERSITY CONSERVATION IN CAMEROON. Programme sur le développement et la conservation des bioressources. Silver Spring, MD.
- Karsenty, A. et D. J. Joiris. 1999. LES SYSTEMES LOCAUX DE GESTION DANS LE BASSIN DU CONGO. RAPPORT D'ETUDE. PVO- Projet ONG/GRN, CARPE composante RI 1. Washington, D.C.

PROGRAMME REGIONAL D'AFRIQUE CENTRALE POUR L'ENVIRONNEMENT – CARPE

- Lahm, S., 2000. THE IMPACT OF GOLD PANNING AND ASSOCIATED HUMAN ACTIVITIES ON WILDLIFE AND THE ENVIRONMENT IN NORTHEASTERN GABON. IRET, Libreville, Gabon.
- Laporte, N. 1997. EXECUTIVE SUMMARY : THE USE OF TIME SERIES SATELLITE DATA FOR CHARACTERIZING AND MONITORING THE SEASONAL FORESTS AND SAVANNAS OF CENTRAL AFRICA. RAPPORT D'ÉTUDE. Université de Maryland, College Park, MD.
- Losos, Elizabeth. 1999. LONG-TERM MONITORING OF A CAMEROONIAN LOWLAND MOIST FOREST : PHASE II, BOTANICAL IDENTIFICATION AND DATABASE DEVELOPMENT. Institut de recherche tropicale du Smithsonian, Washington DC.
- Luketa Shimbi, Henri. 2000. ETUDE DE CERTAINES CROYANCES ET PRATIQUES TRADITIONNELLES QUI FAVORISENT LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE : CAS DE LA PROVINCE DE L'EQUATEUR. Faune et Vie, Kinshasa, République démocratique du Congo.
- MINEF. 2000. REGIONAL WORKSHOP ON THE MANAGEMENT OF FOREST ELEPHANTS IN CENTRAL AFRICA. YOKADOUMA (25-25 MAY, 2000). RAPPORT FINAL. Ministère de l'environnement et de la foresterie. Yaoundé, Cameroun.
- Mogba, Z et M. S. Freudenberger. 1998. LES MIGRATIONS HUMAINES DANS LES AIRES PROTEGEES DE L'AFRIQUE CENTRALE : CAS DE LA RESERVE SPECIALE DE DZANGA-SANGHA. Fonds mondial pour la nature. Washington, D.C.
- Muloko Ntoutoume, N. 2000. STUDY OF THE IMPACT OF LOGGING ON THE GENETIC DIVERSITY OF OKOUME (*AUCOUMEA KLAINEANA*, *BURSERACEAE*). Unité de génétique moléculaire des écosystèmes tropicaux, CIRMF, Franceville, Gabon.
- Ntenwu, T. N. M. 2000. THE ROLE OF COMMUNITY INSTITUTIONS IN THE MANAGEMENT OF NON-TIMBER FOREST PRODUCTS IN THE BIPINDI- AKOM II REGION OF SOUTH CAMEROON. RAPPORT D'ÉTUDE. Fondation Trobenbos. Wageningen, Hollande.
- Plenderleith, K. et N. Brown. 2000. *BAILLONELLA TOXISPERMA*. A STATE OF KNOWLEDGE REPORT UNDERTAKEN FOR THE CENTRAL AFRICAN REGIONAL PROGRAM FOR THE ENVIRONMENT. Oxford, Angleterre.
- PRGIE, 2000. OBSERVATION PAR SATELLITE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE. CREATION DU RESEAU. SYNTHÈSE DE L'ATELIER DU 22 AU 24 FEVRIER 2000, A LIBREVILLE, GABON. Programme régional de gestion de l'information environnementale. Libreville, Gabon.
- Ribot, J. et Veit, P. 1999. WORKSHOP ON ENVIRONMENTAL GOVERNANCE IN CENTRAL AFRICA : THEMATIC OVERVIEW. 27 mai 1999. Institut des ressources mondiales. Washington, D.C.
- Sunderland, T. C. H. et J. Dransfield. [Sous presse]. THE SUSTAINABILITY AND POTENTIAL CERTIFICATION OF RATTANS (*PALMAE*; *CALAMOIDEAE*). In : P. Shanley, A. Pierce, et S. Laird (eds.) THE CERTIFICATION OF NON-TIMBER FOREST PRODUCTS. Island Press. Washington, D.C.
- Tachie-Obeng, E. et N. Brown. 2000. *COLA NITIDA* AND *C. ACUMINATA*. A STATE OF KNOWLEDGE REPORT UNDERTAKEN FOR THE CENTRAL AFRICAN REGIONAL PROGRAM FOR THE ENVIRONMENT. Institut Oxford pour la foresterie/Université d'Oxford. Oxford, Angleterre.
- van Dorp, M., R. Niemeijer et D. Offermans. 1999. A METHODOLOGY FOR THE SOCIO-ECONOMIC VALUATION OF NON-TIMBER FOREST PRODUCTS ON A REGIONAL OR NATIONAL SCALE. AIDEnvironment/CERUT, Amsterdam, Hollande.
- Whitney, K. D., D. Stauffer, D., M. K. Fogiel, K. Holbrook, B. D. Hardesty, A. R. French, A. Lamperti, V. T. Parker et T. B. Smith. 1996. Projet DJA HORNBILL, PROJET CALAO. Département de biologie, Université d'Etat de San Francisco, San Francisco, CA.
- Wilkie, D. S. et J. F. Carpenter. 1999. BUSHMEAT HUNTING IN THE CONGO BASIN : AN ASSESSMENT OF IMPACTS AND OPTIONS FOR MITIGATION. Biodiversity and Conservation 8:927-955.
- Wilkie, D. S., G. A. Morelli, E. Shaw, F. Rotberg et P. Auzel. 2000. ROADS, DEVELOPMENT AND CONSERVATION IN THE CONGO BASIN. Conservation Biology 14:1614-1622.

PROGRAMME REGIONAL D'AFRIQUE CENTRALE POUR L'ENVIRONNEMENT – CARPE

- Wolff, E., T. Trefon, M. Sintzoff et H. Mwanza. 1999. GEOGRAPHIE DES RELATIONS VILLE-FORET. VOLUME 1 : ANALYSE A L'ECHELLE LOCALE. RAPPORT FINAL. Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire/Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique.
- Zama, I. 2001 LAND TENURE RIGHTS AND CONFLICT MANAGEMENT IN COMMUNITY FORESTRY IN CAMEROON : A STUDY OF THE MOUNT KILUM/IJUM COMMUNITY FORESTRY RESERVE. RAPPORT TECHNIQUE . BDCP/Université de Wisconsin-Madison. Yaoundé, Cameroun.

PROGRAMME REGIONAL D'AFRIQUE CENTRALE POUR L'ENVIRONNEMENT – CARPE

CADRE DE GESTION AXE SUR LES RESULTATS POUR LA PHASE II DU PROJET CARPE

Objectif stratégique : réduire le taux de dégradation des forêts et la perte de biodiversité grâce au renforcement des capacités locales, nationales, régionales en matière de gestion des ressources naturelles.

Indicateurs généraux :

- 1 : Secteurs bénéficiant de plans de gestion opérationnels 2 : Capacités institutionnelles et coopération régionale pour la gestion forestière
 3 : Ratio superficie sous gestion durable des forêts/superficie de dégradation des forêts 4 : Quantité totale de viande de brousse extraite 5 : Zones protégées gérées efficacement

Contexte du développement

- Stabilité des gouvernements d’Afrique centrale
- Dynamique des populations d’Afrique centrale
- Accords internationaux concernant la valeur du carbone séquestré dans les forêts tropicales humides
- Marché mondial du bois, offre et demande

Risques et hypothèses critiques

- Prévention des conflits violents
- Contrôle de la corruption
- Autorités qui permettent une amélioration de la transparence et de la gouvernance environnementale

Résultats intermédiaires

Résultats intermédiaires 1

Application des pratiques de gestion durable des ressources naturelles

Indicateurs :

- Ind. 1.1 : Superficie gérée de façon durable
 Ind. 1.2 : Moyens d’existence et/ou revenus des communautés générés par une gestion améliorée des ressources naturelles

Résultats intermédiaires 3

Institutionnalisation de la surveillance des ressources naturelles

Indicateurs :

- Ind. 3.1 : Superficie surveillée quant à la condition et à la dégradation des forêts
 Ind. 3.2 : Quantités et types de ressources surveillées
 Ind. 3.3 : Information disséminée sous forme accessible aux décideurs et groupes d’influence

Résultats intermédiaires 2

Renforcement de la gouvernance des ressources naturelles (institutions, politiques, lois)

Indicateurs :

- Ind. 2.1 : Politiques et lois favorisant les zones protégées, la gestion communautaire des ressources naturelles et réglementant les concessions d’exploitation du bois
 Ind. 2.2 : Société civile engagée dans la promotion de la gestion durable des ressources naturelles
 Ind. 2.3 : Capacités institutionnelles des ONG et des agences gouvernementales ciblées

Exemples d’activité

- Soutenir le développement des plans de conservation impliquant toutes les parties prenantes et incluant les zones protégées, les concessions d’exploitation du bois et les terres gérées par les communautés
- Promouvoir toutes les opportunités que la forêt offre pour ce qui est de générer des revenus (ou bien de les augmenter) et d’améliorer la qualité de vie locale
- Fournir une aide technique pour les pratiques forestières durables
- Contrôler l’extraction de la viande de brousse

- Etablir des systèmes de surveillance écologique et socio-économique dans des secteurs spécifiques
- Surveiller, grâce à la télédétection, l’usage des terres, les activités d’exploitation du bois, la déforestation et l’accès à la forêt à travers toute la région
- Compiler et disséminer l’information sous une forme facile et pratique à utiliser pour les décideurs politiques et les groupes d’influence

- Soutenir le développement de la planification nationale de l’usage des terres et de la conservation
- Soutenir l’élaboration de politiques et de lois pour les zones protégées, la gestion communautaire des ressources naturelles et les concessions d’exploitation du bois
- Renforcer les capacités de la société civile et des ONG pour qu’elles puissent promouvoir la gestion durable des ressources naturelles
- Renforcer les mécanismes de coopération institutionnelle régionale et de gestion transfrontalière des ressources naturelles